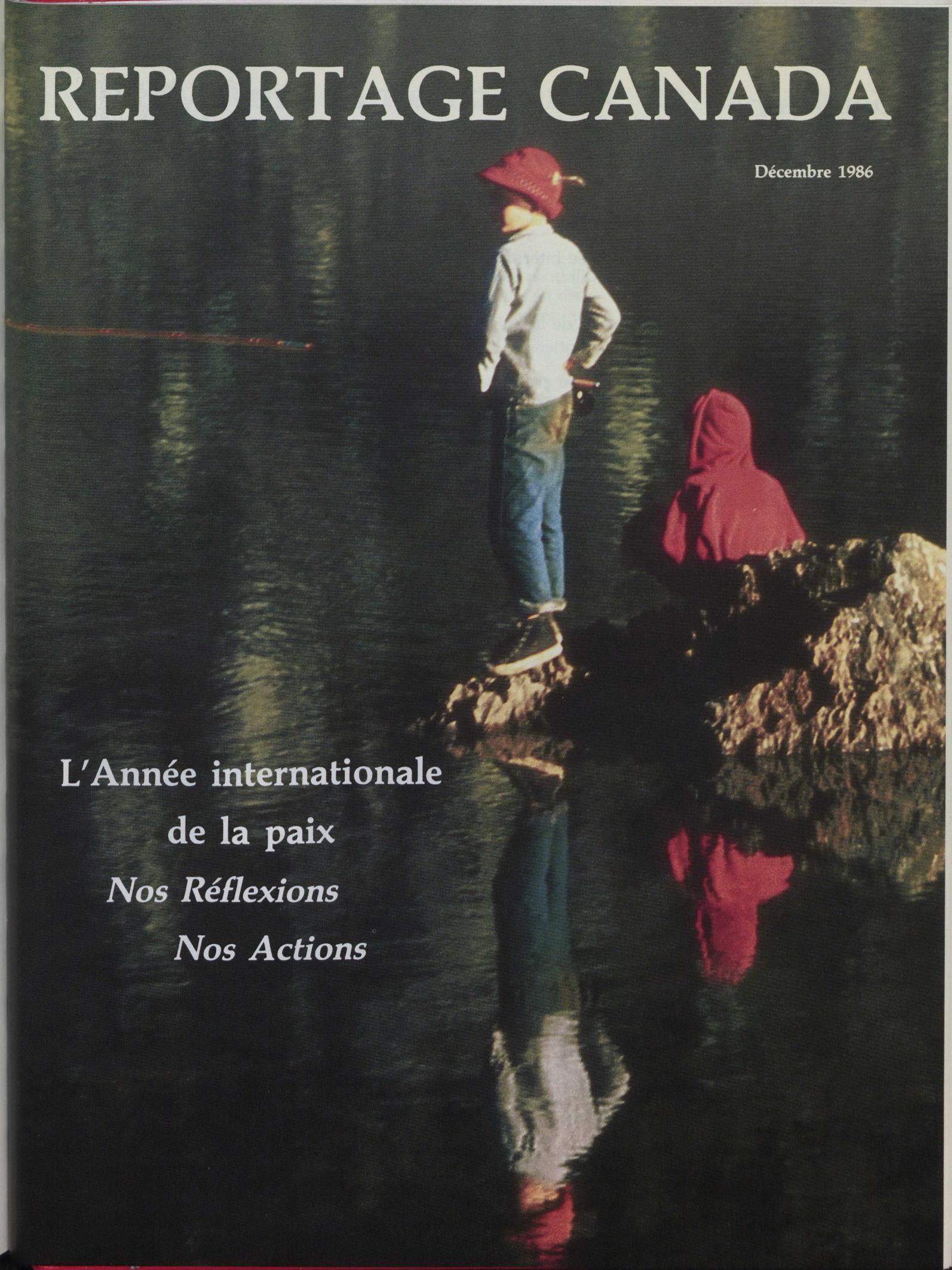


REPORTAGE CANADA



Décembre 1986

L'Année internationale
de la paix

Nos Réflexions

Nos Actions

Sommaire

1986, Année internationale de la paix	3
Pièce commémorative en or	3
Programme canadien durant l'Année internationale de la paix	4
Un timbre poste marque l'Année internationale de la paix	4
Réflexions sur la paix	5
Concours national sur le thème de la paix	6
Contribution canadienne au maintien de la paix	11
La nation canadienne est honorée pour son aide aux réfugiés	7
Jessie Oonark : un style saisissant et une œuvre haute en couleur	9
Prix Nobel de chimie et défenseur de la paix	11



AIP Logo

Reportage Canada est publié par la Direction des services de communication à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Canada, K1A 0G2.

Télex: 053-3745

Rédacteur en chef : Richard Bégin

Rédactrices associées :

Annie Taillefer (publication française)

Carole Stelmack (publication anglaise)

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title *Canada Reports*.

Photo en page couverture : Le lac Cultus (Colombie-Britannique) par Valérie May.
Musée canadien de la photographie contemporaine
Musées nationaux du Canada

Aux anges avec les timbres de Noël

Bien que le Canada compte déjà 22 émissions de timbres de Noël depuis 1954, les anges qui tissent la trame de l'émission 1986 offrent donc un choix d'autant plus heureux que nous n'avions jamais exploité ce sujet auparavant.

Créés par le graphiste Theo Dimson, de Toronto, ces timbres symbolisent la présence des anges au tout premier Noël. Les timbres sont traités dans des coloris vifs de bleu et de rouge qui conviennent tout à fait à l'esprit des Fêtes. Les trois timbres verticaux peuvent se placer, selon l'ordre croissant des valeurs nominales, de façon à former un triptyque, les deux anges de profil encadrant une figure toute droite au centre. Un quatrième timbre horizontal, au tarif spécial de Noël, illustre un ange qui chante. Les Postes offrent de plus un carnet de dix timbres de format horizontal qui, contrairement aux trois premiers, sont utilisables sur des enveloppes précodées ■



1986, Année internationale de la paix

Il reste qu'au bout du tunnel obscur de l'angoisse nucléaire, cette nouveauté d'une multitude de peuples consciemment unanimes à promouvoir la paix, fait apparaître une lumière. Ce n'est encore que la flamme d'une bougie. Je suis de ceux qui croient qu'elle peut devenir un puissant protecteur capable de dissiper certaines des ombres où grouillent les projets guerriers.

«De l'opinion publique internationale», Gérard Pelletier, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies de 1981 à 1984

L'Année mondiale des réfugiés, célébrée en 1960, a attiré l'attention de toute la planète sur le triste sort de ces personnes. Après cette première, les Nations unies allaient par la suite choisir des journées, des années et des décennies pour mettre en évidence une cause d'intérêt mondial. Les réfugiés, les enfants, la jeunesse, les femmes, le développement, l'eau potable, voilà autant de grands thèmes universels parmi d'autres qui ont été portés à l'attention du monde de cette manière. L'année 1986 a été désignée Année internationale de la paix (AIP).

De nombreux États membres des Nations unies ont exprimé au secrétaire général et à l'Assemblée générale l'importance d'agir au niveau national.

Certains pays ont intégré des études sur la paix aux programmes scolaires et des concours d'art et d'alphabétisation ont été organisés à l'intention des enfants et de la jeunesse.

D'autres pays ont émis des timbres et des médaillons commémoratifs. Des conférences et des colloques nationaux sur la paix ont par ailleurs eu lieu pour ajouter une dimension aux recherches sur la paix. Des concours d'ordre culturel et des manifestations publiques, tels un défilé des flambeaux de la paix, des processions et des concours d'art oratoire, ont aussi compté parmi les activités envisagées au niveau national.

Le Canada, grâce à sa neutralité dans les grands conflits, s'est développé, au cours des années, une réputation de pays pacifiste. C'est l'image qu'il transmet sur la scène

internationale. En cette année de la paix, il est essentiel de jeter un regard sur son apport à la recherche de la paix mondiale.

Pièce commémorative en or

La Monnaie royale canadienne a inauguré la 11^e émission de la pièce commémorative de 100 \$ en or au cours de la Conférence annuelle de l'Association numismatique américaine. La pièce de monnaie, qui commémore « l'Année internationale de la Paix », était disponible jusqu'au 30 novembre.

L'un des objectifs de l'Année internationale de la Paix est de faire progresser les grandes questions internationales à l'ordre du jour, tout en continuant de faire du monde une communauté unie, et de resserrer les liens entre tous les peuples.

Le motif qui orne la nouvelle pièce est l'œuvre de l'artiste torontoise de renommée internationale Dora de Pédery-Hunt. Elle représente une branche de feuilles d'érable et une branche d'olivier entrelacées, symboles du Canada et de la paix. Les mots « Peace - Paix » forment un cercle superposé au motif.

L'envers de la pièce, à l'effigie de la reine Élisabeth II, a été réalisé par Arnold Machin.

La pièce en or 22 carats contient une demi-once troy d'or pur. Elle a un diamètre de 27 mm, une épaisseur de 2,15 mm et pèse 16,965 g.

La frappe de la pièce a été limitée à 100 000 et son prix de vente établi à 325 \$.



Programme canadien durant l'Année internationale de la paix

Au nombre des activités et des mesures spéciales prévues par le gouvernement canadien à cette occasion figuraient notamment :

- La modernisation de l'ensemble sismologique de Yellowknife.

Le 7 février 1986, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait que le gouvernement consacrerait 3,2 millions de dollars à la modernisation de l'ensemble sismologique de Yellowknife au cours de la période 1986-1989. Yellowknife est un site exceptionnel et particulièrement sensible pour le contrôle des secousses sismiques de toute origine, notamment celles dues à des essais nucléaires souterrains. Le réaménagement et la modernisation de ce centre d'études sismiques permettra au Canada de contribuer à un système international de contrôle qui constituera l'élément essentiel d'un éventuel traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires.

- Une tournée pan-canadienne de M. Douglas Roche, ambassadeur au désarmement, du 14 avril au 2 mai.

M. Roche s'est entretenu de l'AIP ainsi que des rapports entre le désarmement et le développement, avec les membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, et avec des Canadiens s'intéressant à ces questions. Avant d'entreprendre cette tournée, M. Roche avait déclaré le 10 mars, à Edmonton : « *La prise de conscience du fait que la planète est un territoire commun, avec des risques communs, mais aussi des possibilités communes, constitue le véritable message de l'Année internationale de la paix. Elle fait de la paix un système de valeurs. Cela est un net progrès dans la pensée mondiale. Et ce progrès constitue une lueur d'espoir pour l'humanité qui a été trop longtemps divisée et frustrée dans sa quête d'une sécurité durable pour l'homme* ».

- Une contribution globale de 100 000 \$ versée au titre de la Campagne mondiale des Nations Unies pour le désarmement.

Il s'agit d'une des plus importantes contributions destinées au Fonds d'affectation spéciale en vue de financer les activités entreprises par le Secrétariat des Nations Unies pour marquer l'Année internationale de la paix. Ce don du Canada a été réparti de la façon suivante :

— le versement, le 21 février, de 10 000 \$ au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Année internationale de la paix;

— la remise d'un chèque de 40 000 \$, le 9 avril, lors de la Conférence sur le désarmement. Cette somme doit servir à la recherche dans le domaine de la vérification;

— le don d'un chèque de 50 000 \$, le 15 mai, afin de publier l'Annuaire du désarmement des Nations Unies.

— de plus, M. Clark a annoncé, le 29 octobre, une contribution supplémentaire de 50 000 \$ destinée aux objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement. La moitié de cette somme sera versée à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le désarmement pour son programme de vérification qui est à l'épicentre des négociations actuelles sur le contrôle des armements et le désarmement. L'autre moitié de la contribution servira à la préparation et la distribution de l'Annuaire du désarmement.

Un timbre-poste marque l'Année internationale de la paix

La Société canadienne des postes a émis, le 16 septembre, un timbre dont le motif représente le dessin stylisé d'une colombe, planant au-dessus de la terre. Ce timbre marque la proclamation de l'année 1986 par les Nations Unies, comme l'Année internationale de la paix qui offre l'occasion non seulement de célébrer, mais aussi de réfléchir et d'agir, de façon systématique et novatrice, en vue d'atteindre les buts des Nations Unies.

Le design du timbre, œuvre de l'artiste montréalaise Carole Jeghers, montre une colombe planant dans l'espace et semblant protéger notre planète de ses ailes déployées.



Concours national sur le thème de la paix

Dans le programme canadien pour l'Année internationale de la paix, le gouvernement fédéral a tenu un concours national d'essais qui avait pour thème *Qu'est-ce que la paix et que puis-je faire pour la promouvoir ?* ainsi qu'un concours national d'affiches sur les thèmes de l'Année. L'Association canadienne pour les Nations unies a organisé ces concours avec l'aide financière du Fonds pour le désarmement du ministère des Affaires extérieures.

Chaque concours visait trois catégories d'âge : les jeunes de 12 ans et moins, de 13 à 17 ans, et de 18 ans et plus. On a reçu au total quelque 900 essais et plus de 1 700 affiches.

Les gagnants se sont vus offrir un voyage à New York pour visiter les Nations Unies.



Affiche de Roger Alexandre (18 ans et plus).

Nous devons essayer de créer un monde parfait où tous les enfants pourront grandir dans la paix.

Cushing Thompson (12 ans et moins).

Ouvrer pour la paix, c'est faire preuve de tolérance en acceptant les autres avec leurs différences.

Serge Meyer (18 ans et plus).

Je pense que la paix mondiale doit commencer à la maison.

Nicholas Matthew Kot (12 ans et moins).

Je définirais la paix en termes très simples : une situation dans laquelle les populations coexistent dans l'harmonie, font preuve de compassion et montrent un désir réel de coopérer.

Leanne Penney (13 à 17 ans).



Affiche de Natasha Dastoor (13 à 17 ans).

Un engagement passionné envers une vraie fraternité et l'amour universel peut transformer le monde.

Diana Dainty (18 ans et plus).

La paix sera atteinte quand tous les êtres humains — presque cinq milliards — pourront dire en se levant le matin : « quelle belle journée commence, et je suis heureux de vivre ».

Claude Pigeon (13 à 17 ans).



Affiche de Cathy Schmidt (18 ans et plus).

La nation canadienne est honorée pour son aide aux réfugiés

En 1986, au Canada, 12 000 réfugiés ont été pris en charge par le gouvernement, soit 1 000 de plus qu'en 1985. Une augmentation de 3 millions de dollars pour le Programme d'aide à l'adaptation des réfugiés (PAA) a été approuvée pour ces 1 000 réfugiés. Par ailleurs, on a admis 4 000 réfugiés parrainés par des groupes du secteur privé et environ 5 500 personnes en vertu de mesures spéciales à caractère humanitaire.

La médaille Nansen 1986 a été attribuée à la nation canadienne en reconnaissance de sa participation, au pays et dans le monde entier, à la cause des réfugiés.

Présentée annuellement depuis 1954, la médaille Nansen récompense les contributions exceptionnelles visant à aider les réfugiés et à assurer leur protection. Cette décoration perpétue l'esprit de Fridtjof Nansen, le pionnier de l'aide humanitaire internationale qui fut haut commissaire pour les réfugiés à la Société des nations de 1921 jusqu'à sa mort en 1930.

Le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Jean-Pierre Hocke, a remis le prix au gouverneur général Mme Jeanne Sauvé le 13 novembre. M. Hocke a mis

l'accent sur le fait inhabituel de décerner un prix à une nation toute entière afin de reconnaître une solidarité humaine qui dépasse les actions gouvernementales vouées à la cause des réfugiés. « Étant donné la dimension et la diversité du Canada, et gardant à l'esprit les accomplissements exceptionnels en faveur des réfugiés aux niveaux fédéral et provincial, tant par les individus que par les organisations et autorités couvrant une vaste gamme politique, linguistique, culturelle, sociale et religieuse, il aurait été injuste de sélectionner une personne ou un groupe plutôt qu'un autre », a-t-il déclaré.

Le Canada a toujours appuyé les efforts internationaux en faveur des réfugiés. Déjà membre de l'Organisation internationale des réfugiés, il est devenu un important défenseur du programme international d'aide humanitaire aux réfugiés, et lui a accordé plus de 18 millions de dollars cette année.

Le Canada bénéficie d'une réputation positive reliée au fait qu'il reçoit des réfugiés qui fuient la persécution et viennent de toutes les régions du monde. Plus de 500 000 réfugiés ont été accueillis au Canada depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et l'Enquête mondiale sur les réfugiés de 1985 place notre pays au deuxième rang des nations industrialisées qui ont reçu le plus grand nombre de réfugiés, soit un total de 157 700 entre 1975 et 1984 ■

Nouveau processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada

— points saillants —

Le Canada a développé une tradition humanitaire d'aide aux réfugiés et veut poursuivre une politique qui met l'accent sur l'équité et la justice, tout en respectant ses engagements sur le plan international.

Afin d'assumer sa juste part et de favoriser la réinstallation des réfugiés, de nouveaux critères d'évaluation ont été annoncés le 21 mai 1986. Ce nouveau système vise à repérer plus rapidement les réfugiés de bonne foi et à réduire les délais de reconnaissance de leur statut. Les points saillants du nouveau processus de reconnaissance du statut de réfugié sont les suivants :

- l'audition du revendicateur pour établir le bien-fondé de sa revendication;
- des décideurs indépendants et compétents;
- un nouveau comité de reconnaissance du statut de réfugié au sens de la Convention comptant des membres à temps plein et à temps partiel;
- des jurys d'experts comptant deux membres;
- une formule non antagoniste;
- la décision partagée en faveur du revendicateur;
- le bénéfice du doute accordé au réfugié;
- le droit d'interjeter appel, sur autorisation, devant la Cour fédérale;
- des mesures pour contrôler l'accès visant entre autres ceux qui dépassent les limites de temps imposées, ceux à qui a été accordée la protection antérieure dans un autre pays et ceux qui présentent à nouveau une même revendication;
- une disposition législative accélérant l'audition des revendications.

Selon l'article 2 de la Loi sur l'immigration, un « Réfugié au sens de la Convention » désigne toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques

(a) se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, ou

(b) qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

● Résolution sur l'AIP

Le Canada est l'un des co-auteurs de la Résolution sur l'Année internationale de la paix, qui a reçu le consentement unanime de l'Assemblée générale des Nations Unies le 24 octobre 1985. La Résolution sur l'AIP reconnaît le caractère multidimensionnel de la paix dans la mesure où cette notion comprend non seulement la prévention de la guerre, mais également l'amélioration de la qualité de la vie, les libertés et droits fondamentaux de la personne, la satisfaction des besoins humanitaires, le développement international, la protection de l'environnement et d'autres questions. Le Canada a toujours insisté sur le rôle des Nations Unies et de la Charte pour favoriser la paix et la sécurité internationale et il continuera à œuvrer dans ce sens, non seulement en 1986, mais dans les années à venir.

L'éventail des activités entreprises au Canada dans le cadre de l'Année internationale de la paix traduit la volonté constante du gouvernement de favoriser la paix et d'accroître la sécurité internationale. Le gouvernement du Canada continuera d'en faire l'une de ses principales priorités.

L'année 1986 a été une année durant laquelle les particuliers et les gouvernements d'un grand nombre de pays se sont efforcés de comprendre les conditions essentielles de la paix, de rechercher des formules et des moyens qui favoriseront l'instauration d'une paix juste et durable. Mais l'Année internationale de la paix aura produit les résultats escomptés seulement si le monde en poursuit les idéaux au-delà de 1986 ■

Réflexions sur la paix

Un recueil d'essais intitulé *Ma vision de la paix* présente les réflexions de personnalités canadiennes sur les grands thèmes de l'Année internationale de la paix.

Ce recueil, préparé dans le but de susciter la réflexion sur les conditions fondamentales de la paix dans le monde contemporain, tel qu'il a été proposé par les Nations Unies, vient d'être publié et présenté aux Nations Unies à titre de contribution particulière du Canada à l'Année internationale de la paix. Les citations suivantes extraites de ce recueil sont un indicatif du message qu'il veut transmettre :

On ne peut pas parler de paix, on ne peut pas souhaiter la paix, si on ne se préoccupe pas d'abord de justice entre les individus et entre les peuples.

Sylvie Bernier,
médaille d'or olympique de plongeon

Une chose est certaine : à moins que les dirigeants et les nations n'accordent à la paix et au bien-être la priorité si ardemment souhaitée, l'expérience humaine . . . risque un jour de prendre fin.

Maxwell Cohen,
professeur et juge à la Cour ad hoc de justice internationale

Il nous faut trouver un terrain d'entente avec l'Est si nous voulons que la civilisation survive sur cette planète et si nous voulons parvenir à la paix véritable.

Gerhard Herzberg,
physicien et prix Nobel de chimie

La Paix se bâtit dans un climat propice. . . En effet, il faut être bien nourri pour pouvoir tailler des pierres. La Paix, elle s'épanouit à l'intérieur d'un cadre, fut-il restreint, de sécurité.

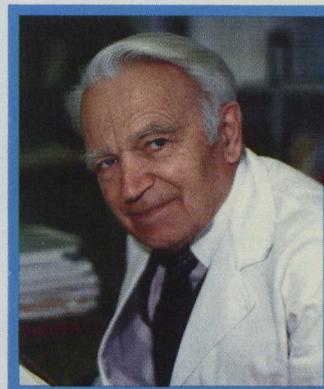
Paul-Émile Léger,
cardinal de l'Église catholique romaine

Pour moi, la paix c'est aussi être sensible aux droits de mes semblables, par delà les considérations de race, de couleurs ou de religion.

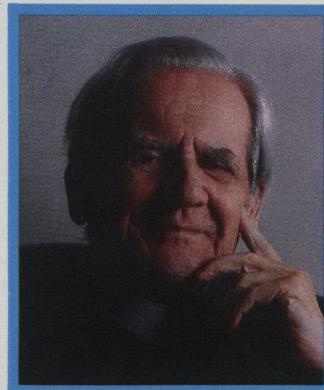
Oscar Peterson,
pianiste de jazz mondialement reconnu



Sylvie Bernier



Gerhard Herzberg



Paul-Émile Léger



Oscar Peterson

Service information athlètes

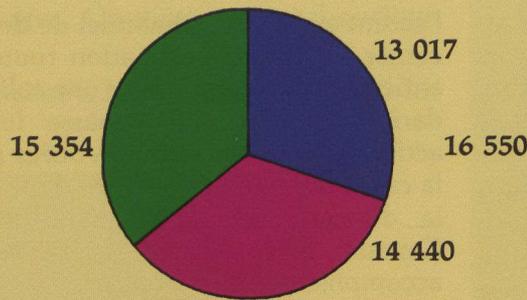
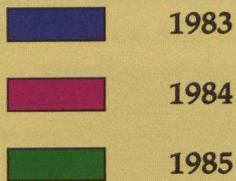
Dan Getz, CNR

Fondation Léger

Enregistrements Regal Lité

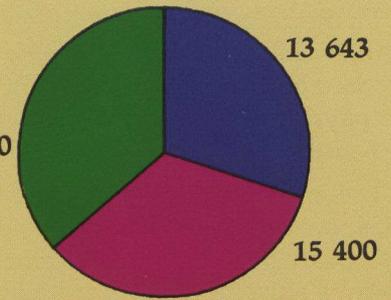
Réfugiés admis provenant du monde entier 1983-1985

Nombre total de réfugiés



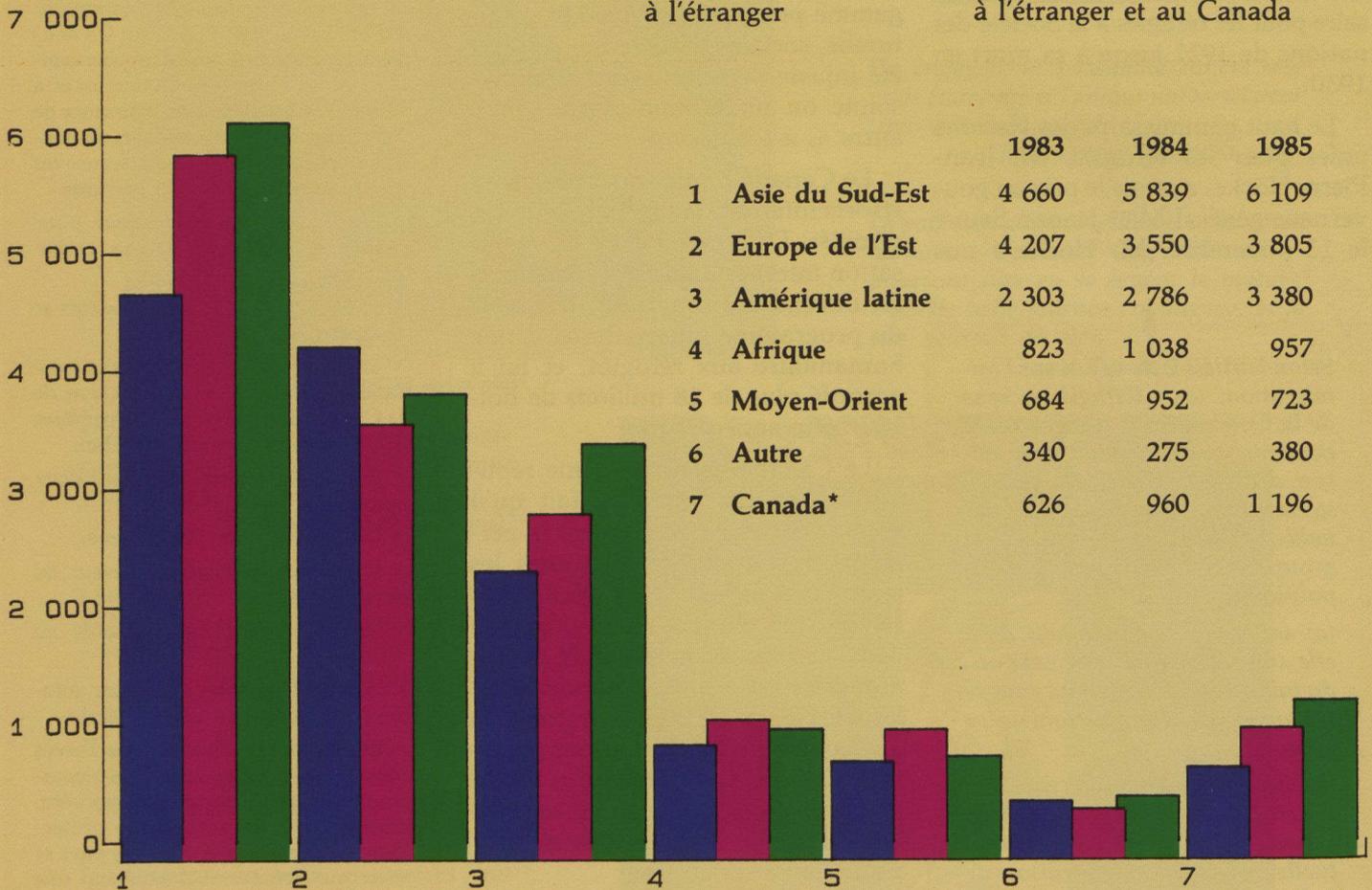
42 811

Réfugiés sélectionnés
à l'étranger



45 593

Réfugiés sélectionnés
à l'étranger et au Canada



*Réfugiés habitant au Canada qui attendent le règlement de leur situation.

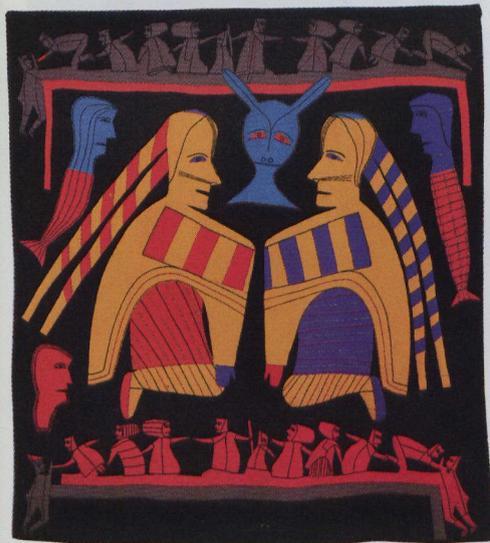
Jessie Oonark : un style saisissant et une oeuvre haute en couleur

La première grande rétrospective publique de Jessie Oonark, qui est au nombre des artistes inuit les plus importants du Canada, vient d'être montée à la Winnipeg Art Gallery. Quelque 87 dessins, tapisseries et estampes témoignant des préoccupations et intérêts de l'artiste illustrent l'évolution de sa carrière. Ils ont été choisis parmi les 120 tapisseries, les 100 différentes estampes et environ 800 et quelques dessins réalisés par cette artiste originale.

Veuve, Jessie Oonark (1906-1985) éleva une grosse famille, puis commença à dessiner et à coudre en 1959. Elle dut mettre un terme à sa courte mais prolifique carrière en 1979, des troubles neurologiques lui enlevant l'usage de ses mains.



Jessie Oonark, tapisserie, 121,5 x 138,2 cm, 1970.



Jessie Oonark, tapisserie sur feutre, 149,2 x 137,2 cm, 1973.

Sa polyvalence lui permettait de passer du dessin à la couture, du papier à l'étoffe, du mat au brillant, du petit au grand, et vice-versa. Elle travaillait avec différents matériaux, y compris le crayon de couleur, le feutre, la brosse et l'encre, et le papier de couleur.

Important élément de son oeuvre, la couleur ressort particulièrement dans ses tapisseries qui allient un style saisissant et des teintes vives. Dans bien des cas, elle ajoute de la couleur en cousant différents points et motifs décoratifs avec de la soie à broder.

Ses tapisseries étaient de dimensions réduites au début, mais leur taille augmenta au fur et à mesure qu'elle eut plus de matériel à sa disposition. En 1973, elle achevait son oeuvre la plus imposante qui mesure quatre mètres sur six environ; elle est exposée dans le foyer du Centre national des Arts à Ottawa.

Selon le conservateur invité de la Winnipeg Art Gallery, Jean Blodgett, les petits dessins d'Oonark présentent souvent un caractère intime et personnel, mais ses grandes tapisseries représentent des images plus impersonnelles. Ses tapisseries sont faites d'une seule pièce pour l'essentiel, Oonark créant ses illustrations en rangées et en zones pour produire une image complète, au lieu d'assembler des sections séparées.

Oonark manifestait un intérêt particulier pour l'habillement, et ses personnages portent souvent des vêtements décoratifs colorés. Elle répète

Tournée de l'exposition

La rétrospective de Jessie Oonark a été montée pour la Winnipeg Art Gallery par le conservateur invité Jean Blodgett et son adjointe, Marie Bouchard. Elle sera présentée dans les différents endroits suivants :

Winnipeg Art Gallery

16 novembre 1986 - 15 février 1987

Art Gallery of Windsor

12 avril 1987 - 17 mai 1987

Art Gallery of Ontario (Toronto)

27 juin 1987 - 6 septembre 1987

Prince of Wales Northern Heritage Centre (Yellowknife)

25 septembre 1987 - 6 novembre 1987

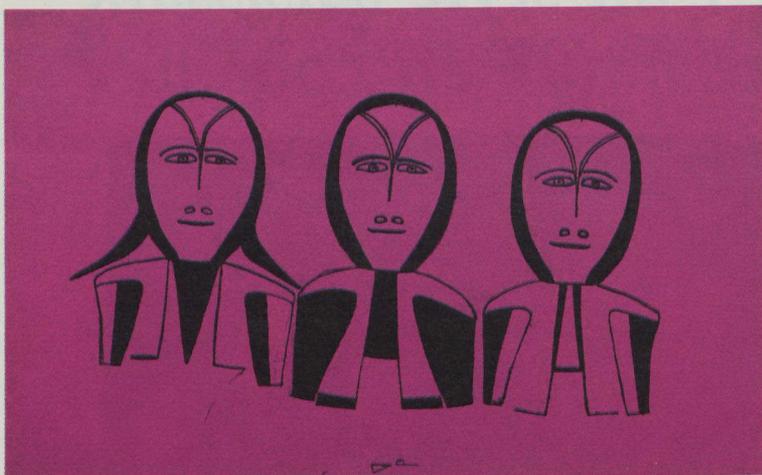
Edmonton Art Gallery

28 novembre 1987 - 17 janvier 1988

Confederation Centre (Charlottetown)

15 février 1988 - 20 mars 1988

Le catalogue préparé pour l'exposition en anglais et en inuktitut comprend une centaine d'illustrations, la biographie d'Oonark et une analyse de son oeuvre.



Photos Ernest Mayer, Winnipeg Art Gallery

Jessie Oonark, dessin à l'encre et au graphite, 28,5 x 45,9 cm, 1967-1968.

La famille Oonark

Pour souligner la rétrospective de Jessie Oonark, la Winnipeg Art Gallery présente, jusqu'au 1^{er} février 1987, une exposition des œuvres de ses huit enfants qui sont tous des artistes bien connus de Baker Lake. Composée de six filles et deux garçons, la deuxième génération présente des sculptures, estampes, tapisseries et dessins créés depuis le milieu des années 60. On retrouve dans les œuvres la haute qualité du travail exécuté par tous les artistes et dans les illustrations, des thèmes similaires inspirés d'histoires et de légendes. Les styles varient beaucoup de l'un à l'autre et diffèrent de celui de leur mère.

Janet Kigusiuq, l'aînée, peint des scènes de camp et des légendes pleines de vie sur du papier, dans un style linéaire sobre où la couleur tient peu de place.

Victoria Mamnguqsualuk utilise des lignes pour définir les formes et la couleur pour établir une séparation entre les personnages et le sol. Sur ses grandes tapisseries, les formes courbes convergent souvent vers un point central. Les légendes traditionnelles sont peintes sous forme épisodique ou représentées par un incident climatique.

Les dessins de **Nancy Pukingrnak** représentent des créatures à têtes multiples dans des scènes violentes inspirées de légendes. Ses sculptures sont des formes fortement arrondies illustrant la puissance en trois dimensions.

Les visages et les têtes des humains de **Peggy Qablunaaq** sont des symboles du monde des esprits dans la sculpture.

Mary Yuusipik a commencé à sculpter au début des années 60 et son œuvre est de toute beauté. Ses récents

travaux sont, pour la plupart, des tapisseries au contraste saisissant entre les personnages et le sol.

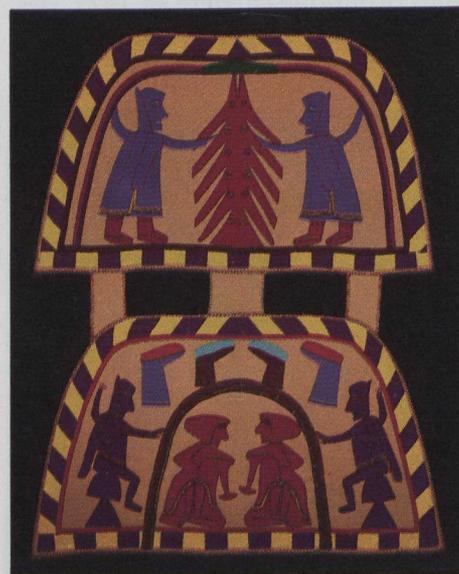
Fils aîné de Jessie Oonark, **Josiah Nuilaalik** s'est adonné à la sculpture et au dessin au cours des années 60 et 70. *Bird Spirit* a été taillée dans la pierre pour la collection de gravures de Baker Lake de 1971. Sa sculpture atteste d'un souci restreint du détail à première vue, mais les formes sont étonnamment précises.

Le plus prolifique sculpteur de la famille, **Miriam Qiyuk**, a délaissé des sujets et un style réalistes pour le thème symbolique du nid illustré dans un cadre arrondi et plat. Dans ses récentes œuvres, des formes humaines nues et des animaux dormant entrelacés occupent les nids.

Le cadet de la famille, **William Noah**, privilégie les arts graphiques, le paysage occupant souvent une grande place dans ses œuvres. Certains de ses dessins font voir le squelette et les organes internes de sorciers et d'animaux dans des teintes vives.

un certain nombre de motifs, y compris les oiseaux, les ulu (le couteau traditionnel de la femme inuit), les marques de tatouage et les cercles, mais, durant sa carrière, elle changea l'aspect visuel et, quelquefois, la signification des motifs. Les cercles, par exemple, devinrent des visages, des igloos, des tambours, des balles de couleur, le soleil et la lune.

Malgré la répétition des motifs, Jean Blodgett souligne qu'Oonark a peint un large éventail de sujets, « de l'individuel à l'universel, du banal au surnaturel, de la tradition à l'acculturation ». Bon nombre de ses thèmes ont été inspirés par ses expériences et associés à l'art inuit contemporain : les gens, les animaux, les habitudes quotidiennes, les légendes traditionnelles et les esprits, les



Jessie Oonark, tapisserie sur feutre, 159,5 x 122,5 cm, 1975.

sorciers et les créatures transformées venant tout droit de l'imaginaire inuit. Les influences modernes comme les motoneiges, les pipelines, les avions, les hélicoptères, les hors-bord et les thèmes chrétiens sont aussi présentes dans différentes illustrations ■

Contribution canadienne au maintien de la paix

Depuis 1954 les premiers observateurs canadiens se sont joints à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) le Canada a pris part à diverses missions de maintien de la paix entre autres à Chypre et au Moyen-Orient.

- L'ONUST a été créé en 1948 afin de surveiller l'application des accords de cessez-le-feu et d'armistice conclus entre Israël et les États arabes voisins. *Vingt observateurs canadiens sont détachés en Israël, à Damas et sur le plateau du Golan, au Liban et au Caire.*

- La Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD), créée en 1974, surveille les zones tampons séparant les forces syriennes et israéliennes sur le plateau du Golan. *Le contingent cana-*

dien, composé de quelque 220 hommes basés au camp Ziouani situé dans un territoire occupé par Israël, assure le soutien au niveau de la logistique et des communications.

- Le Canada contribue à la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) depuis sa création en 1964. *Il y déploie un contingent de 515 officiers et hommes qui participent à la surveillance des accords de cessez-le-feu conclus entre les forces chypriotes grecques et turques, et leurs alliés.*

- À la demande de l'Égypte et d'Israël, le Canada a accepté en avril 1985 de participer à la Force multinationale et d'observateurs (FMO), pour remplacer le contingent australien qui devait s'en retirer en 1986.

Le contingent canadien comprend 7 officiers d'état-major, 129 hommes et femmes et 9 hélicoptères CH-135. Situé au quartier général de la Force à El Gorah, dans le nord du Sinaï, il assure un soutien hélicoptéré à la FMO.

Le rôle actif que joue le Canada dans les opérations de maintien de la paix reflète son engagement en faveur de la paix et de la stabilité.

Prix Nobel de chimie et défenseur de la paix

Les recherches du Canadien John Charles Polanyi ont conduit à la découverte du rayon laser que le scientifique souhaite voir utilisé dans les domaines de la médecine ou des télécommunications et surtout à des fins utiles et pacifistes. Il regrette, tout comme ce fut cas de Nobel lui-même, que ses découvertes aient abouti à la création d'armes destructrices et s'est montré jusqu'à présent un fervent défenseur de la paix, s'opposant à l'initiative de défense stratégique. L'Académie royale des sciences de Suède a rendu hommage à la recherche fondamentale en désignant Polanyi colauréat du prix Nobel de chimie 1986.

Polanyi fait partie d'une équipe dont la préoccupation est de comprendre les phénomènes qui se produisent en quelques milliardièmes de secondes entre les molécules, voire les atomes, de deux produits chimiques lorsqu'ils entrent en réaction.

Professeur à l'Université de Toronto depuis 1956, John Polanyi est membre des Scientifiques pour la paix. En 1971, il fut élu *fellow* de la Société royale de Londres et, trois ans plus tard, reçu officier de l'Ordre du Canada. En 1979, il fut promu au rang de compagnon de l'Ordre du Canada.

Rôle en faveur de la paix

Un comité regroupant 13 pays membres de l'ONU publia, en 1982, un rapport et recommandant qu'on donne suite à l'installation d'un réseau de satellites de surveillance des armements. Dans un ouvrage collectif publié à Toronto en 1983, Polanyi relança l'idée d'une participation canadienne à une Agence internationale de surveillance par satellite qui pourrait rendre plus crédible la vérification de tout accord sur le contrôle des armements et qui serait un pas en faveur de la paix.

Actuellement, M. Polanyi pense que le Canada a déjà prouvé son attachement aux missions de l'ONU visant à protéger la paix, et à la technologie de l'espace. Il s'agirait de traduire cet attachement par des gestes concrets.

M. Polanyi a mis au point une technique de chimioluminescence infra-rouge pour enregistrer et analyser l'énergie lumineuse produite par de nouvelles molécules.

Le chercheur partage le prix Nobel, d'une valeur de 406 000 \$, avec deux coéquipiers américains de recherche ■



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

ISSN 0829-4380

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045467 9

